



## KOF Bulletin

N° 120, Juillet/Août 2018

### CONJONCTURE ET RECHERCHE

- Un taux de chômage au plus bas...ou pas ? →
- Les entreprises suisses augmentent leurs capacités →
- La numérisation accroît en majorité la satisfaction au travail des diplômés des écoles supérieures →

### INDICATEURS DU KOF

- KOF Indicateur de la situation des affaires : léger assombrissement chez les entreprises suisses →
- KOF Baromètre conjoncturel : perspectives légèrement plus favorables →

AGENDA →

# ÉDITORIAL

## **La juste mesure du chômage**

La Suisse affiche un taux de chômage peu élevé en comparaison internationale, ce qui peut être considéré comme une réussite. Cependant, ce taux n'est pas aussi bas que le laissent supposer les statistiques officielles. Le premier article présente une analyse différenciée du marché de l'emploi et de ses statistiques, et révèle dans une certaine mesure, la sous-estimation du taux de chômage. Le deuxième article présente les résultats de l'enquête du KOF sur les investissements, selon laquelle les entreprises de Suisse entendent accroître sensiblement leur activité d'investissement cette année. Le dernier article dément la plupart des scénarios catastrophistes à propos de la numérisation : grâce à elle, les diplômés des écoles supérieures se montrent plus satisfaits de leur situation professionnelle.

David Iselin

# CONJONCTURE ET RECHERCHE

## Un taux de chômage au plus bas...ou pas ?



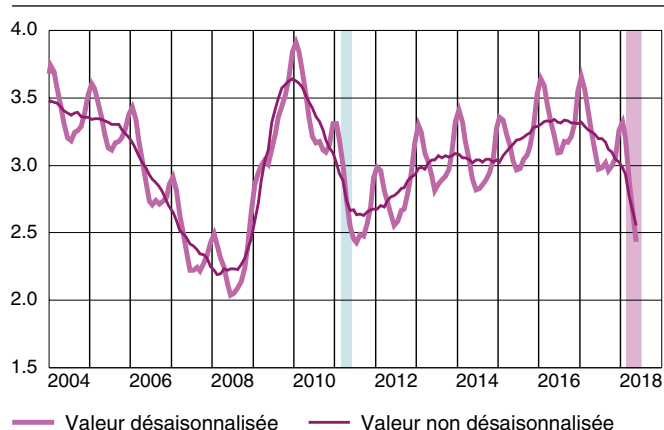
**« Le taux de chômage a atteint en Suisse le niveau de 2008 ». L'information s'est largement répandue, après que le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) a présenté en début de mois ses dernières statistiques sur le chômage. Mais malheureusement, la situation n'est pas (encore) aussi rose qu'au début de 2008 sur le marché de l'emploi. Les derniers chiffres ne sont pas comparables avec ceux de l'époque.**

Selon les derniers chiffres du SECO sur le chômage, le marché de l'emploi Suisse connaît une situation enviable. Comme le montre le graphique 1, le taux de chômage en valeur désaisonnalisée avoisine 2,5%. Cette valeur est la plus basse depuis début le 2008, lorsque l'économie suisse était au terme d'une phase d'expansion de longue durée et s'avérait en excellente condition. Rien qu'entre les mois de mars et de mai de cette année, le taux de chômage global s'est réduit de 2,9% à 2,6% en valeur désaisonnalisée. Les commentaires des médias suisses se sont donc montrés positifs vis-à-vis de ces chiffres. « Le taux de chômage n'avait plus été aussi bas depuis 10 ans », titrait par exemple Blick. Malheureusement, les chiffres du chômage, effectivement très bas, ne sont pas comparables avec ceux publiés il y a 10 ans.

### **Le durcissement de l'assurance chômage réduit le chômage**

Deux raisons expliquent cette incomparabilité. D'abord, la réforme de l'assurance chômage de mars 2011. Afin d'assainir l'assurance chômage, la réforme en a réduit la générosité pour divers groupes de population. Par exemple, l'indemnité journalière maximale que peuvent solliciter des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans sans enfant a été réduite de moitié ; et un délai d'attente a été introduit pour les jeunes diplômés, en vue d'accroître le seuil d'inscription auprès de l'ORP. Selon le SECO, ces ajustements influent sur le taux de chômage, dans la mesure où les chiffres ne regroupent que les personnes s'inscrivant auprès d'un office régional de placement en cas de chômage. Pour quelques catégories de personnes, la réforme

**G 1 : Taux de chômage**  
(Chômeurs inscrits en %)



a diminué l'incitation à s'inscrire à un ORP. De plus, en raison de la réduction des durées d'indemnisation, bon nombre de chômeurs de longue durée ont perdu la possibilité de solliciter une allocation et se sont ainsi retrouvés en fin de droits. Dans la plupart des cas, ils disparaissent des statistiques du SECO sur le chômage.

Dans quelle mesure la réforme a-t-elle influé sur le chômage mesuré ? Pour répondre à cette question, il est possible de prendre en compte le nombre de personnes arrivées en fin de droits en raison des changements. En mars 2011, environ 16 000 chômeurs de longue durée sont arrivés en fin de droits, soit environ 12 500 chômeurs de plus que durant les mois antérieurs et postérieurs. Si l'on se base sur ce chiffre, les modifications de la loi ont donc réduit le chômage déclaré d'un bon 0,2 point de pourcentage.<sup>1</sup>

#### **Les participants à des programmes pour l'emploi et des formations continues ne sont pas inclus**

Les derniers chiffres relatifs aux chômeurs inscrits ne peuvent pas non plus être directement comparés à ceux de 2008, dans la mesure où le SECO a modifié le traitement des données sur le chômage en mars de cette année. Désormais, les personnes inscrites auprès d'un office de placement sont divisées entre demandeurs d'emploi

« chômeurs » et « non chômeurs ». Selon la pratique internationale en effet, seules sont prises en compte à titre de chômeurs les personnes qui seraient disponibles à court terme pour s'engager dans une nouvelle activité. Un nombre relativement élevé de personnes inscrites auprès d'un ORP ne peuvent donc être considérées comme chômeurs. En font partie, par exemple, les demandeurs d'emploi affectés à des mesures actives telles que programmes en faveur de l'emploi ou mesures de qualification, ainsi que les personnes ayant droit à une indemnité à la suite d'un licenciement, mais dont le délai de préavis n'est pas encore arrivé à terme. La répartition entre demandeurs d'emploi chômeurs et non chômeurs s'est fondée jusqu'à présent sur les inscriptions des salariés auprès des offices de placement. Désormais, le SECO effectue cette répartition de manière semi-automatique. Cette modification accroît la pertinence des chiffres du chômage, car les informations sont plus fiables.

#### **Des modifications techniques réduisent le chômage déclaré**

Comment les chiffres du chômage auraient-ils évolué durant les trois derniers mois si la pratique de recensement n'avait pas été modifiée ? Là encore, aucune réponse précise n'est possible, car les expériences font encore défaut avec le nouveau système. L'évolution des chômeurs inscrits entre mars et mai fournit toutefois quelques informations. En effet, le changement devrait avant tout avoir affecté la répartition des demandeurs d'emploi entre chômeurs et non-chômeurs, mais non le nombre total de demandeurs d'emploi. Le graphique 2 présente l'évolution du nombre de chômeurs inscrits par rapport à celui des demandeurs d'emploi inscrits. Il révèle la variation mensuelle absolue des chiffres en valeur désaisonnalisée. Il montre temporairement que les deux séries suivent une évolution très similaire en temps normal. Mais ce n'est pas le cas pour les trois derniers mois. Le nombre des chômeurs inscrits s'est réduit de plus de 16 000 personnes au cours de ces trois mois : 6000 personnes en mars et 5000 personnes environ en avril et en mai. Durant la même période, le nombre des demandeurs d'emploi inscrits en valeur désaisonnalisée n'a diminué en revanche que de

<sup>1</sup> Il se pourrait que cet effet ne soit pas permanent, mais temporaire, si la réforme de l'assurance chômage a influé sur le comportement des nouveaux chômeurs, et en particulier sur le succès de leur recherche. D'après une étude d'Arni et Schiprowski (2016), cela ne semble toutefois pas avoir été le cas.

4500 personnes. Si l'on prend ces chiffres comme valeur nominale, environ deux tiers du recul du chômage observé durant les trois derniers mois est imputable aux changements effectués dans la pratique de recensement. D'après cette estimation simple, le taux de chômage serait aujourd'hui de 0,15 à 0,3 point de pourcentage supérieur, si le changement de système n'avait pas eu lieu. Il est à noter que d'autres ajustements sont prévus en juin, lesquels devraient légèrement accroître le nombre des chômeurs. Ces adaptations devraient donc à nouveau réduire quelque peu l'influence du changement de système.

### Le taux de chômage selon l'OIT relativise la situation du marché de l'emploi

En l'absence des modifications de l'assurance-chômage et des changements techniques au niveau du recensement des chômeurs, le chômage déclaré serait aujourd'hui plus élevé. Selon nos calculs, le taux de chômage en valeur désaisonnalisée se situerait entre 3,0% et 3,2% – c'est-à-dire environ un demi-point de pourcentage au-dessus des chiffres actuels. Les taux de chômage calculé selon l'Organisation internationale du travail (OIT) montrent également que, sur le marché de l'emploi, en dépit d'un bon début

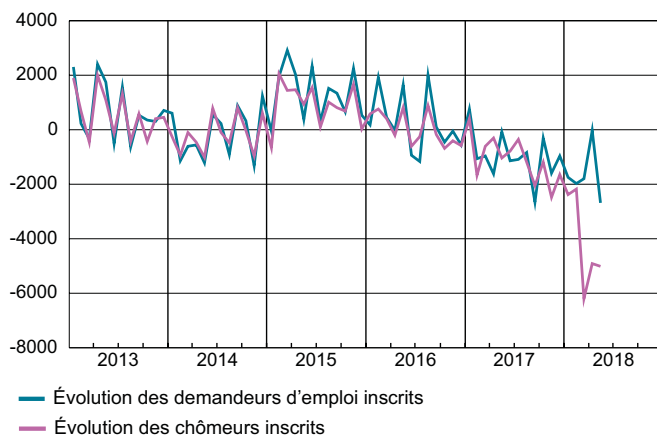
d'année, de nombreuses personnes sont encore en recherche d'emploi. À l'inverse de la statistique des chômeurs inscrits du SECO, la statistique de l'OIT englobe également les chômeurs qui ne sont pas inscrits auprès d'un office du travail. Au premier trimestre 2018, ce taux de chômage avoisinait 5% en valeur désaisonnalisée et n'a guère diminué au cours des derniers trimestres. En comparaison historique, un taux de chômage de ce niveau est très élevé pour la Suisse. Le net accroissement de l'emploi au premier trimestre 2018 permet cependant d'espérer un recul effectif du chômage au cours des mois à venir.

### Contact

Michael Siegenthaler | siegenthaler@kof.ethz.ch

### G 2 : Évolution mensuelle du nombre des chômeurs inscrits et du nombre des demandeurs d'emploi inscrits

(Variation mensuelle absolue, en valeur désaisonnalisée)



### Bibliographie

Arni P. et A. Schiprowski (2016) : Evaluation der AVIG-Revision 2011 (Taggelder für Junge, Sanktionierungen). Analyse der Wirkung von Suchvorgaben der Arbeitsbemühungen. In : SECO Publikation Arbeitsmarktpolitik No. 44 (10. 2016), Bern (résumé en français).

## Les entreprises suisses augmentent leurs capacités

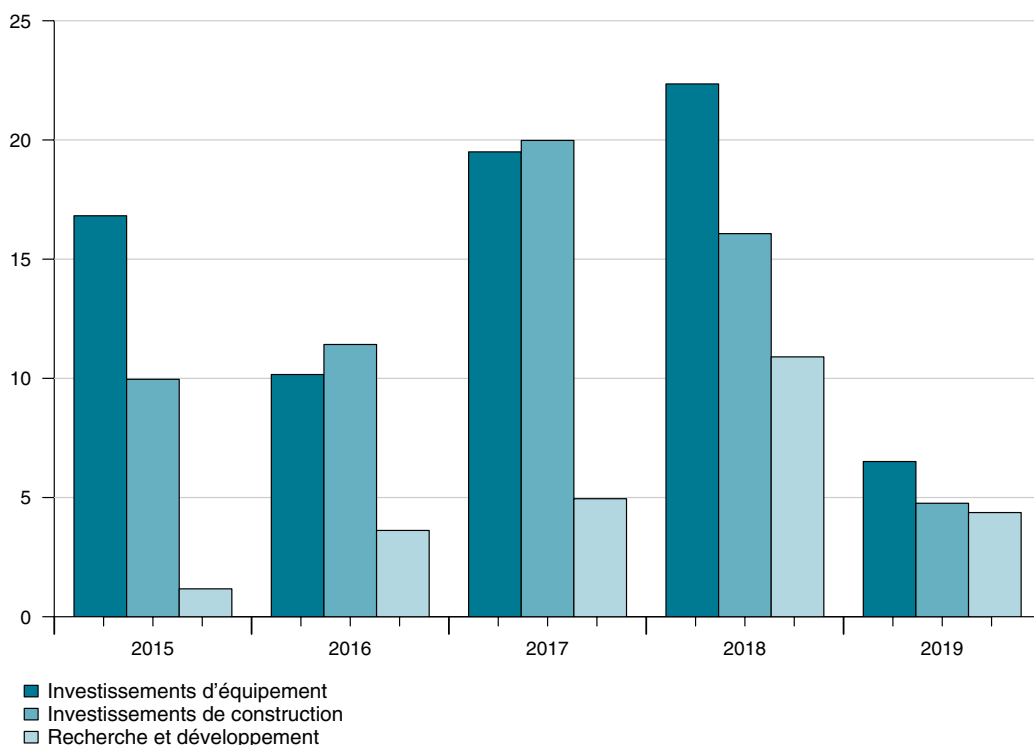
**Les investissements globaux continueront de s'accroître en Suisse en 2018. C'est ce qu'indiquent les résultats de l'enquête semestrielle du KOF sur les investissements. Les entreprises interrogées entendent accroître leur activité d'investissement d'environ 8% durant l'année en cours. Une part substantielle des montants d'investissements prévus devrait être affectée à l'extension des capacités actuelles.**

L'enquête sur les investissements menée au cours du printemps 2018 fournit déjà les deuxièmes statistiques pour l'année 2018. L'automne dernier, les entreprises interrogées avaient déjà fait état de leurs estimations concernant l'activité d'investissement escomptée en 2018. Elles prévoyaient une augmentation de l'activité d'investissement d'environ 8%, les impulsions venant principalement de l'industrie et du secteur tertiaire. Les derniers résultats montrent maintenant que les entreprises n'ont guère

modifié leurs attentes. Il ressort de l'enquête du printemps que les entreprises prévoient un accroissement vigoureux des investissements en 2018 (environ 8%). La dynamique d'investissement proviendra principalement de l'industrie de transformation et du secteur des services. Les entreprises suisses du bâtiment, en revanche, ne prévoient qu'une légère augmentation de leurs montants d'investissement. La croissance des investissements globaux sera soutenue à la fois par les investissements d'équipement et

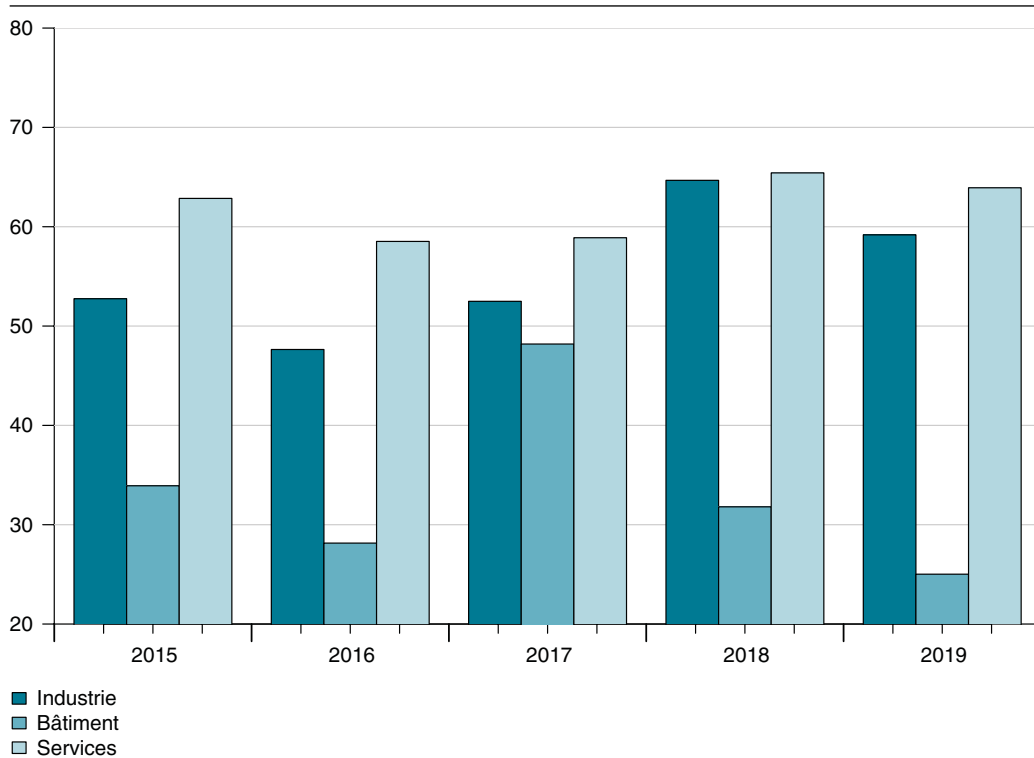
### G 3 : Investissements : tendances qualitatives

(Solde)



**G 4 : Investissements d'extension**

(Solde)



les investissements de construction. Durant l'année en cours, les dépenses en recherche et développement afficheront également une forte dynamique. Dans l'optique de l'année 2019, les entreprises prévoient un fléchissement de l'activité d'investissement. Selon la dernière enquête, l'accroissement des investissements devrait être nettement plus modéré qu'en 2018. Les résultats de l'enquête suggèrent que le dernier cycle d'investissement en Suisse devrait toucher à sa fin en 2019.

**Impulsions de l'industrie et du secteur tertiaire**

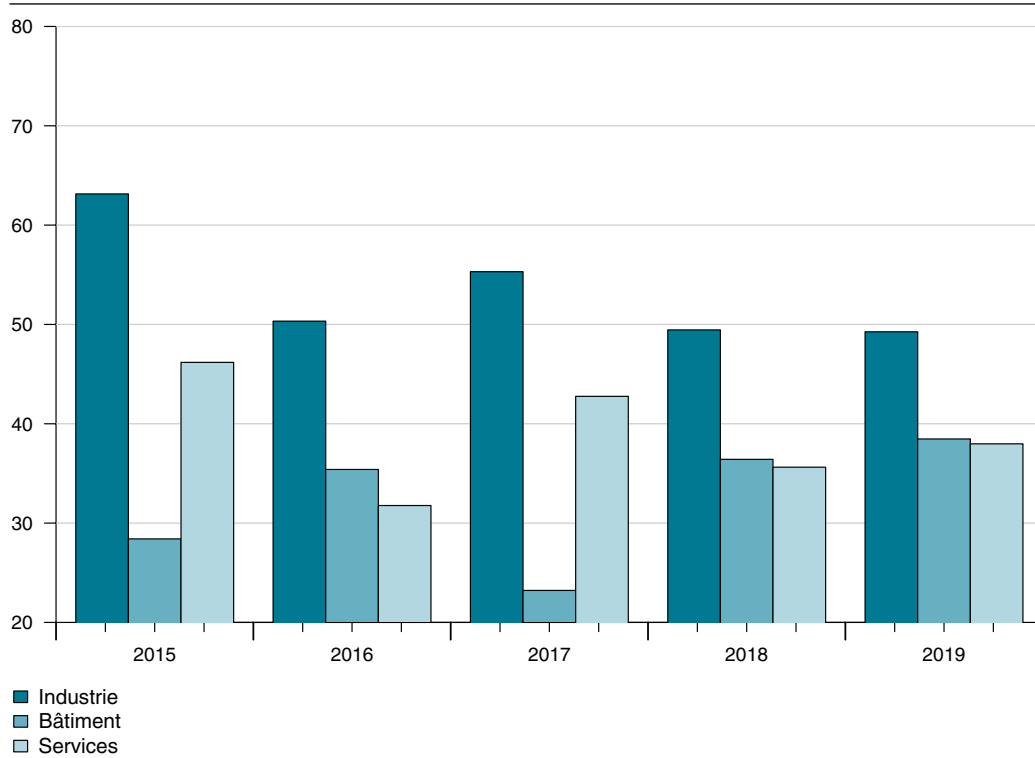
D'après les entreprises interrogées, la part des investissements d'extension continuera de s'accroître en 2018. Environ 65% des entreprises industrielles et des prestataires de services envisagent d'accroître leurs capacités de production en 2018. En outre, en dépit d'une plus faible dynamique investissement, la part des investissements d'extension devrait demeurer élevée en 2019. Certes, la part des

entreprises prévoyant des investissements d'extension dans les deux secteurs régresse légèrement mais elle se maintient à un haut niveau. À l'inverse des entreprises industrielles et du secteur tertiaire, la part des entreprises de construction envisageant des investissements d'extension s'avère nettement inférieure. En 2017, près de 50% des entreprises de bâtiment effectuaient encore des investissements d'extension ; durant l'année en cours, seules environ 32% d'entre elles affecteront des investissements à l'extension de la production. En 2019, cette part devrait encore se réduire. Globalement, seule une entreprise suisse de construction sur quatre prévoit d'accroître ses capacités en 2019.

Dans l'industrie de transformation et le secteur des services, la part des investissements de rationalisation est en légère baisse. La pression à la rationalisation s'était fortement accrue en 2015 après l'appréciation du franc et le

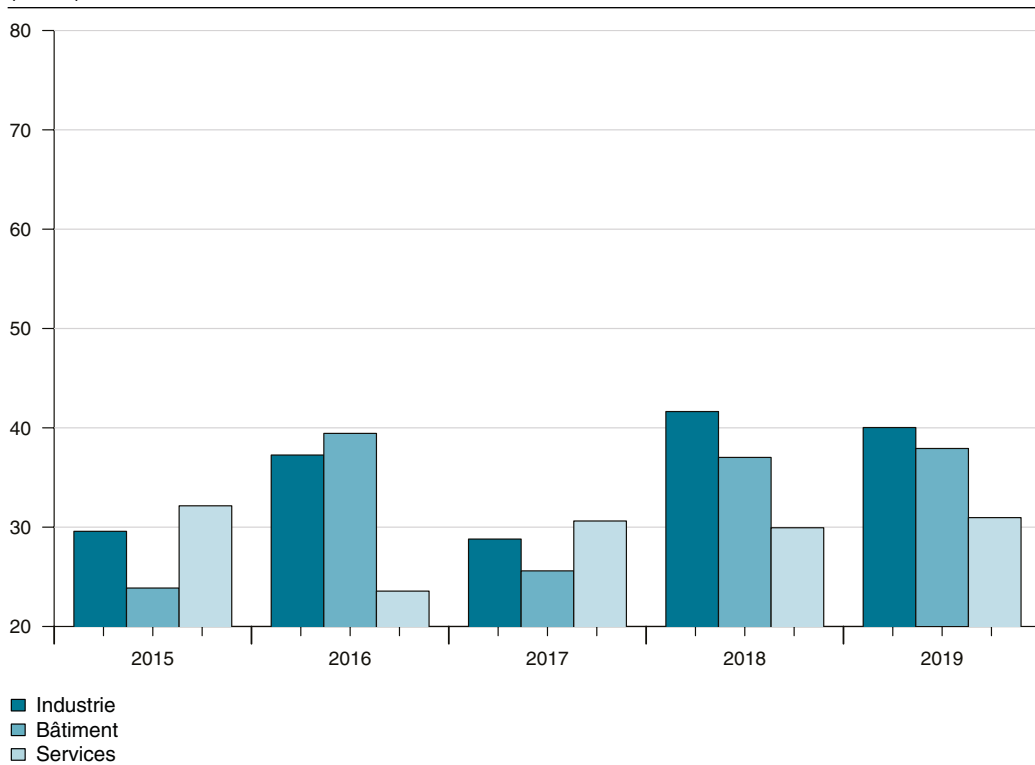
**G 5 : Investissements de rationalisation**

(Solde)



**G 6 : Contraintes légales / protection de l'environnement**

(Solde)







souci de gagner en efficacité avait déterminé les décisions d'investissement des entreprises ; aujourd'hui, les considérations de rationalisation jouent un rôle secondaire dans les projets d'investissement. À l'instar des investissements d'extension, les investissements de rationalisation se montrent également différenciés dans le secteur du bâtiment. Au cours des trois dernières années, la part des entreprises de construction envisageant des investissements de rationalisation était relativement faible. Cela s'expliquait, d'une part, par le fait que le choc monétaire affectait moins le secteur du bâtiment que l'industrie de transformation et le secteur tertiaire ; d'autre part, au cours des dernières années, les entreprises de construc-

tion ont bénéficié d'une très forte activité, qui affaiblissait la pression à la rationalisation. Durant l'année en cours, un revirement devrait avoir lieu entre les investissements d'extension et les investissements de rationalisation. Selon les résultats de la dernière enquête, la part des entreprises de bâtiment envisageant des investissements de rationalisation s'accroîtra notablement durant les deux années à venir.

Outre les investissements d'extension et de rationalisation, les investissements fondés sur des contraintes commerciales ou légales joueront un rôle légèrement plus prépondérant en 2018 et 2019. L'industrie, notamment, devrait procéder à davantage d'investissements que précédemment en raison de normes légales.

### Contact

Andreas Dibiasi | [dibiasi@kof.ethz.ch](mailto:dibiasi@kof.ethz.ch)

Pour de plus amples informations sur les enquêtes investissements du KOF visitez notre site web :

[www.kof.ethz.ch](http://www.kof.ethz.ch) →

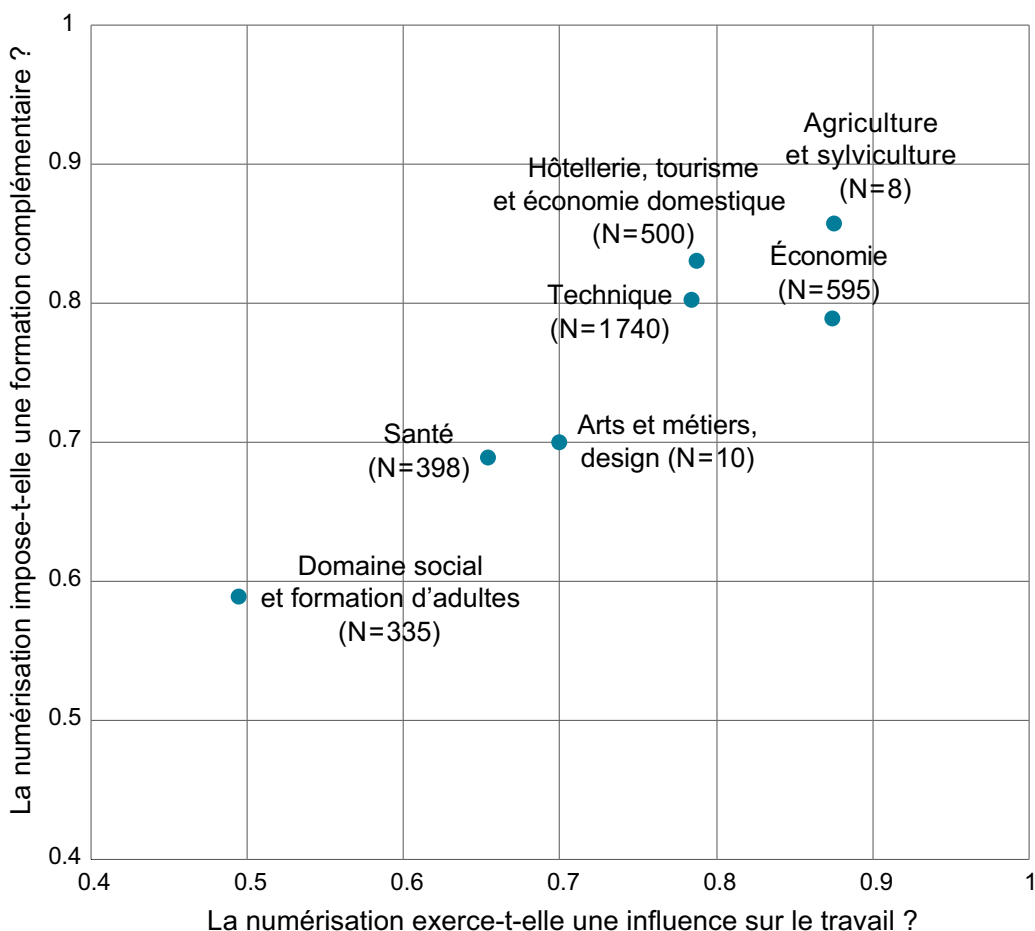
## La numérisation accroît en majorité la satisfaction au travail des diplômés des écoles supérieures

Le terme de « numérisation » est omniprésent et de plus en plus d'études ont pour objet l'évaluation des métiers susceptibles d'être menacés par la numérisation et les secteurs où des emplois pourraient se créer. Ce débat n'accorde que peu d'importance à l'influence de la transformation numérique sur la qualité des emplois actuels. Il ressort d'une enquête menée auprès des diplômés d'écoles supérieures (ES) que la numérisation accroît majoritairement la satisfaction des personnes interrogées.

On entend par « numérisation » la mutation vers des processus et des produits numérisés à l'aide des technologies d'information et de communication. Mais les informations sont encore très lacunaires concernant la mesure dont la main-d'œuvre est réellement affectée. L'ODEC<sup>1</sup> a offert en

automne 2017 à des chercheurs du KOF, l'occasion d'interroger plus de 3000 diplômés d'ES au sujet de l'influence exercée par la numérisation dans leur travail<sup>2</sup>. Cet article présente les résultats de l'enquête.

**G 7 : Influence de la numérisation sur le travail et nécessité de suivre une formation complémentaire en fonction du secteur ES (Total N = 3586)**



<sup>1</sup> Organisation faîtière de tous les diplômés ES.

<sup>2</sup> L'âge moyen des personnes interrogées se situe à 35 ans, la majorité étant entre 25 et 49 ans.

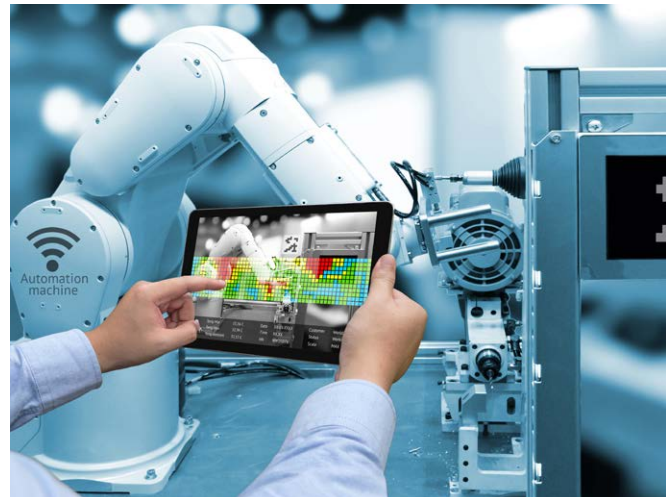
### Une influence différente en fonction du secteur

Le graphique 7 présente, sur l'axe horizontal, et pour chaque secteur, la part des diplômés indiquant que la numérisation exerce une influence sur leur travail. Les résultats montrent que la numérisation exerce en général une forte influence sur le travail. Il est surprenant de constater que l'évolution la plus marquée concerne le secteur « agriculture et sylviculture », même si seulement huit observations sont disponibles. Le travail a également connu des changements majeurs dans les secteurs « hôtellerie, tourisme et économie domestique », « technique » et « économie ». En revanche, la numérisation a une influence mineure dans les secteurs « santé » ainsi que « domaine social et formation d'adultes ».

D'autres évaluations montrent que les hommes sont plus concernés que les femmes et que les incidences de la mutation numérique sont plus fortes pour les employés de grandes entreprises. Il est également intéressant de noter que la Suisse romande est concernée dans une mesure inférieure à la moyenne, alors que la numérisation induit des changements notables au Tessin. Le travail des cadres et des dirigeants s'est radicalement transformé. En revanche, les indépendants indiquent qu'ils sont peu influencés.

Par ailleurs, le graphique 7 montre, sur l'axe vertical, dans quelle mesure les personnes interrogées jugent nécessaire de suivre une formation complémentaire ou continue en raison de la numérisation. À cet égard, on observe également de grandes différences entre les différents secteurs. Dans les secteurs « agriculture et sylviculture » ainsi que « hôtellerie, tourisme et économie domestique », environ 85% des personnes interrogées sont convaincues que la numérisation exigera une formation complémentaire ou continue. Dans le secteur « domaine social et formation d'adultes », en revanche, moins de 60% des personnes interrogées l'estiment nécessaire.

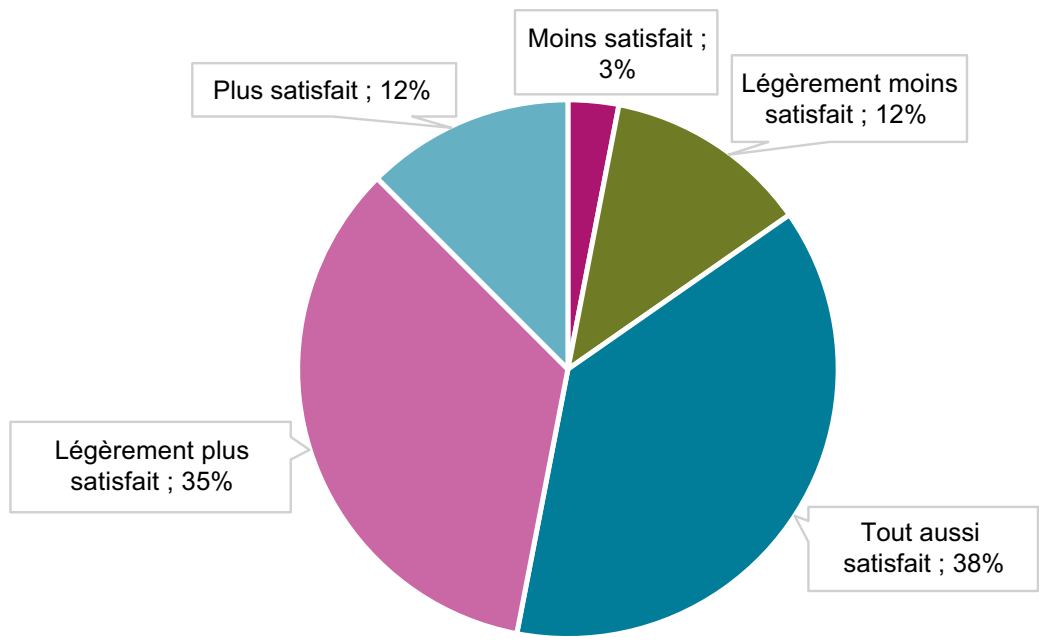
Le graphique 7 révèle en outre une forte corrélation entre l'influence de la numérisation sur le travail et le besoin perçu d'une formation complémentaire ou continue liée à cette numérisation.



### Perception positive de la numérisation

Bon nombre de personnes présument que la numérisation provoque la disparition de nombreux emplois. Il en résulte l'hypothèse selon laquelle la numérisation mettrait en péril la sécurité des emplois et donc exercerait une influence négative sur la satisfaction au travail. À l'inverse, on peut également supposer que la numérisation rend plus attrayant le contenu du travail et que, par conséquent, elle accroît la satisfaction. Sur la base de l'enquête de l'ODEC, les auteurs ont pu analyser de manière empirique si la numérisation avait une influence positive ou négative sur la satisfaction au travail des diplômés d'écoles supérieures. Le graphique 8 montre que les personnes interrogées portent en général un jugement positif sur la numérisation. 47% des personnes interrogées se montrent plus satisfaites ou légèrement plus satisfaites de leur travail en raison de la numérisation. Environ 38% d'entre elles indiquent que la numérisation ne modifie pas leur satisfaction au travail. Seules 15% des personnes interrogées portent un jugement négatif sur la numérisation. Les résultats suggèrent également que la numérisation ne modifie pas seulement la quantité des emplois offerts, mais qu'elle peut aussi améliorer la qualité des emplois existants. Cette influence positive a longtemps été négligée jusqu'à présent dans le débat public.

**G 8 : Influence de la numérisation sur la satisfaction au travail (N = 2904)**



Autre constat : les personnes interrogées se déclarent tendanciellement d’autant plus satisfaites si leur travail est touché par la numérisation. Celle-ci stimule tout particulièrement la satisfaction au travail des hommes, des employés de grandes entreprises et du Tessin, ainsi que les cadres et les dirigeants. Il apparaît par ailleurs que les jeunes personnes interrogées en particulier apprécient la numérisation. Il ne faut cependant pas perdre de vue que l’influence de la numérisation présente une influence en tout cas neutre dans toutes les catégories.

Nous remercions l’ODEC de nous avoir offert la possibilité, dans le cadre de son enquête sur les salaires, de poser des questions spécifiques sur le thème de la mutation numérique des emplois occupés par des diplômés ES.

**Contact**

Filippo Pusterla | pusterla@kof.ethz.ch  
 Thomas Bolli | bolli@kof.ethz.ch  
 Ursula Renold | renold@kof.ethz.ch

**Bibliographie**

De plus amples informations figurent dans l’article suivant :  
 Pusterla, F., T. Bolli, et U. Renold (2018) So nehmen HF-Diplomierte die Digitalisierung wahr. ODEC Bulletin, 2018 (2): 12–13, Winterthur : ODEC.

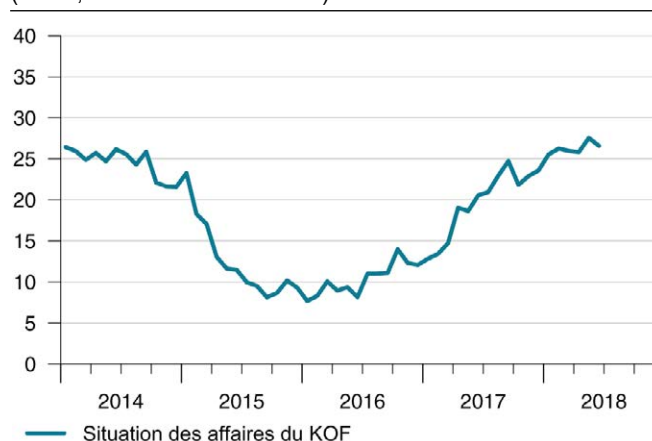
# INDICATEURS DU KOF

## KOF Indicateur de la situation des affaires : léger assombrissement chez les entreprises suisses

L'indicateur de la situation des affaires du KOF dans le secteur privé suisse a diminué en juin 2018, après avoir affiché une nette progression le mois précédent (cf. G 9). Globalement, le niveau de l'indicateur n'a que légèrement évolué depuis le début de l'année 2018. La situation conjoncturelle de l'économie suisse demeure favorable, mais les entreprises marquent le pas.

Le refroidissement de la situation des affaires se fait sentir dans l'ensemble des secteurs d'activité. Hormis les bureaux d'études, dans lesquels la situation déjà très bonne s'est encore améliorée, l'indicateur a fléchi dans tous les secteurs d'activité concernés par l'enquête mensuelle du KOF (cf. T 1). Les prestataires de services financiers et assuranciers n'ont pu maintenir leur très bonne situation. Dans le bâtiment et l'industrie de transformation également, l'indicateur de la situation des affaires a quelque peu fléchi. Enfin, la tendance au redressement du mois précédent n'a pas persisté dans le commerce de détail ; là aussi, l'indicateur se retrouve légèrement dans le négatif. Le commerce de gros, l'hôtellerie et les autres prestataires de services ont été interrogés pour la dernière fois en avril. La situation s'améliorait à l'époque dans l'hôtellerie et chez les autres prestataires de services, alors qu'elle stagnait chez les grossistes.

**G 9 : KOF Indicateur de la situation des affaires**  
(Solde, valeur désaisonnalisée)



**T 1 : Indicateur KOF de la situation des affaires en Suisse (soldes, valeurs désaisonnalisées)**

	Jun 17	Juil. 17	Août 17	Sep 17	Oct. 17	Nov. 17	Déc. 17	Jan. 18	Fév. 18	Mars 18	Avr. 18	Mai 18	Jun 18
<b>Secteur privé (total)</b>	20.5	21.0	23.0	24.7	21.8	22.9	23.6	25.5	26.2	26.0	25.8	27.5	26.6
<b>Industrie de transformation</b>	7.3	6.4	11.8	16.7	15.4	18.5	17.8	18.2	20.4	19.8	18.6	23.8	21.9
<b>Bâtiment</b>	29.6	30.5	29.9	29.9	30.1	29.6	28.4	30.3	30.3	27.9	30.2	29.6	27.8
<b>Bureaux d'études</b>	47.0	46.9	47.0	47.5	48.6	49.6	49.8	46.1	49.2	50.3	49.1	47.2	51.4
<b>Commerce de détail</b>	-1.3	-1.9	-1.4	2.6	1.5	0.7	3.9	1.6	7.5	5.3	0.2	7.4	6.4
<b>Commerce de gros</b>	-	16.0	-	-	20.3	-	-	28.4	-	-	28.4	-	-
<b>Services financiers</b>	34.3	30.1	35.1	37.7	32.6	35.3	40.4	42.1	40.0	41.1	41.1	42.0	38.9
<b>Hôtellerie</b>	-	-2.0	-	-	0.5	-	-	4.8	-	-	6.6	-	-
<b>Autres services</b>	-	32.9	-	-	24.4	-	-	26.3	-	-	27.2	-	-

Réponses à la question : Nous jugeons notre situation bonne/satisfaisante/mauvaise. Le solde correspond au pourcentage de réponses

Sur le plan géographique, la situation des affaires s’est assombrie dans presque toutes les grandes régions définies par l’OFS. Seule la région zurichoise a pu se soustraire à cette tendance ; l’indicateur n’y a guère évolué. Dans le Nord-Ouest de la Suisse, la situation des affaires est presque aussi bonne que le mois précédent. L’indicateur a sensiblement fléchi dans le Bassin lémanique, le Tessin, la Suisse orientale, la Suisse centrale et sur le Plateau suisse.

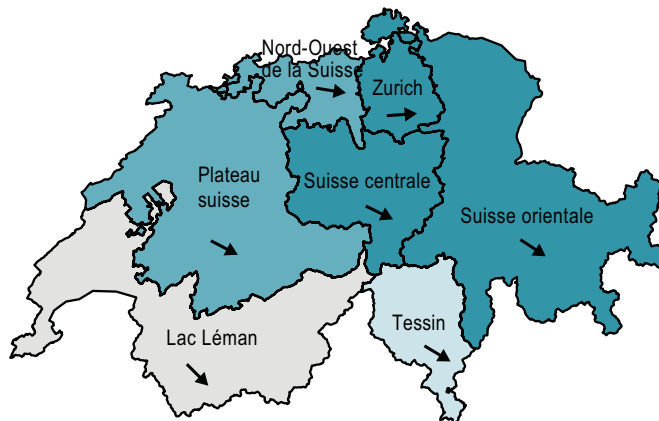
**Explication des graphiques :**

Le graphique G 9 présente l’indicateur KOF de la situation des affaires du KOF dans l’ensemble des secteurs concernés par l’enquête. En ce qui concerne les secteurs d’activité sollicités trimestriellement, la situation des affaires est considérée comme constante dans les mois intermédiaires.

Le graphique G 10 indique la situation des affaires dans les grandes régions définies par l’Office fédéral de la statistique. Les régions présentent des couleurs différentes en fonction de la situation des affaires. À l’intérieur des régions, les flèches indiquent la variation de la situation par rapport au mois précédent. Une flèche dirigée vers le haut, par exemple, indique que la situation s’est améliorée en variation mensuelle.

L’indicateur KOF de la situation des affaires du KOF se fonde sur plus de 4500 réponses d’entreprises suisses. Chaque mois, les entreprises de l’industrie, du commerce de détail, du bâtiment, du secteur des bureaux d’études ainsi que les prestataires de services financiers et assurantiel sont interrogés. Les entreprises de l’hôtellerie, du commerce de gros ainsi que les autres prestataires de services font l’objet d’une enquête trimestrielle, menée le premier mois de chaque trimestre. Les entreprises sont notamment invitées à porter un jugement sur la situation actuelle de leurs affaires. Elles peuvent qualifier la situation de « bonne », « satisfaisante » ou « mauvaise ». La valeur solde de la situation actuelle est la différence entre les pourcentages de réponses « bonne » et « mauvaise ».

**G 10 : KOF Situation des affaires dans les entreprises du secteur privé**



L’inclinaison des flèches indique la variation de la situation des affaires par rapport au mois précédent.

Source : KOF

**Soldes**

■ 55 à 100	■ entre 30 et 55	■ entre 16,5 et 30
■ entre 9 et 16,5	■ entre 5 et 9	■ entre -5 et 5
■ entre -9 et -5	■ entre -16,5 et -9	■ entre -30 et -16,5
■ entre -55 et -30	■ entre -100 et -55	

**Contact**

Klaus Abberger | abberger@kof.ethz.ch

Pour de plus amples informations sur les enquêtes conjoncturelles du KOF visitez notre site web : [www.kof.ethz.ch](http://www.kof.ethz.ch) →

## KOF Baromètre conjoncturel : perspectives légèrement plus favorables

Le baromètre conjoncturel du KOF a de nouveau progressé en juin, pour la première fois depuis trois mois (cf. G 11). Il a gagné 1,7 point pour s'établir à 101,7 points, enrayant ainsi sa tendance à la baisse observée au cours du printemps. La valeur actuelle du baromètre est désormais légèrement supérieure à la moyenne à long terme (100,0). Il suggère ainsi une évolution de l'économie suisse un peu meilleure que la moyenne. Le vent favorable dont bénéficie la conjoncture suisse n'est donc plus aussi fort que durant l'hiver.

Le baromètre conjoncturel du KOF a légèrement progressé en juin pour atteindre 101,7 points, par rapport à 100,0 en mai (également de 100,00 dans la première publication de mai). Les indicateurs relatifs à l'évolution des exportations ont particulièrement contribué à cette embellie. Mais la demande intérieure a également enregistré une évolution positive. La propension à la consommation a notamment augmenté en juin. De plus, les perspectives du bâtiment s'avèrent plus favorables. Des impulsions mineures sont aussi venues de l'industrie de transformation, des banques et de l'hôtellerie.

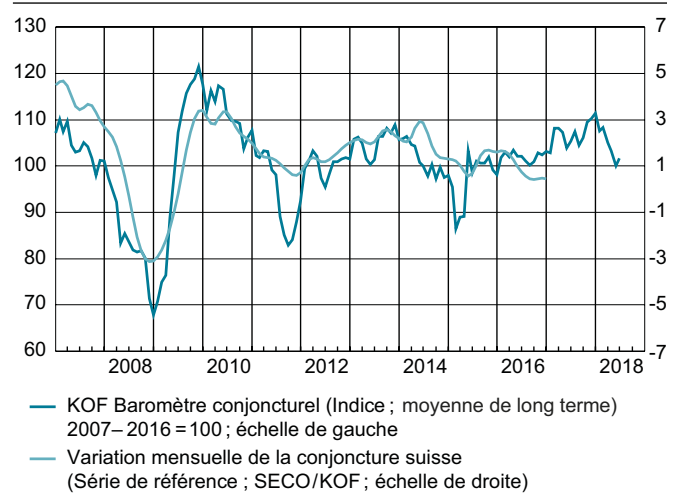
Dans l'industrie de production (industrie manufacturière et bâtiment), les indicateurs liés aux carnets de commandes, aux stocks et aux achats de produits intermédiaires suggèrent une évolution plus favorable. Cependant, les indicateurs de l'évolution effective de la production assombrissent légèrement les perspectives.

Au sein de l'industrie de transformation, les signaux relatifs à l'évolution à court terme sont mitigés. Les indicateurs sont positifs en ce qui concerne l'industrie du bois et du verre, la chimie, la pharmacie et les plastiques de même que les producteurs d'autres biens. En revanche, les perspectives se sont assombries dans l'industrie mécanique et automobile, le textile et la métallurgie.

### KOF Baromètre conjoncturel et série de référence : mise à jour annuelle

En septembre 2017 a eu lieu la mise à jour annuelle du baromètre conjoncturel du KOF. Elle concerne avant tout les aspects suivants : redéfinition du pool des indicateurs entrant dans la procédure de sélection, actualisation de la série de référence et réexécution du mécanisme de sélection des variables. Le pool actuel pour la sélection des variables consiste en près de 500 indicateurs. En ce qui

G 11 : KOF Baromètre conjoncturel et série de référence



concerne la série de référence mise à jour, il s'agit du taux de croissance lissé en rythme annuel du produit intérieur brut (PIB), conformément aux nouveaux comptes nationaux SEC 2010, publiés au début de septembre 2017. Ces derniers se fondent sur la publication du PIB de l'année précédente par l'Office fédéral de la statistique. Il résulte de la sélection des variables que le baromètre conjoncturel du KOF mis à jour se base désormais sur 273 indicateurs (contre 272 dans la version précédente), réunis en un indicateur global par le biais de pondérations statistiques.

### Contact

Klaus Abberger | abberger@kof.ethz.ch

Vous trouverez davantage d'informations sur le baromètre conjoncturel du KOF :

[www.kof.ethz.ch](http://www.kof.ethz.ch) →

# AGENDA

## Manifestations du KOF

### KOF Prognosetagung Herbst 2018

#### 10 Jahre seit der Finanzkrise

Mercredi, 3 octobre 2018, 16h45 – 18h30  
UBS-Konferenzgebäude Grünenhof,  
Nüscherstrasse 9, 8001 Zurich

Referate und Podiumsdiskussion:  
Oswald Grübel (ehem. CEO UBS)  
Prof. Dr. Aymo Brunetti (Universität Bern)  
Prof. Dr. Jan-Egbert Sturm (KOF, ETH Zürich)  
[www.kof.ethz.ch/prognosetagung](http://www.kof.ethz.ch/prognosetagung) →

#### KOF Research Seminar:

[www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/manifestations/kof-research-seminar](http://www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/manifestations/kof-research-seminar) →

#### KOF-ETH-UZH International Economic Policy Seminar:

[www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/manifestations/kof-eth-uzh-seminar](http://www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/manifestations/kof-eth-uzh-seminar) →

## Conférences/Workshops

**Vous trouverez sur notre site des conférences et workshops actuels :**

[www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/manifestations/conferences](http://www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/manifestations/conferences) →

## Agenda KOF

Retrouvez ici nos rendez-vous destinés aux médias :

[www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/medias/agenda-mediatique](http://www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/medias/agenda-mediatique) →

## Autres publications du KOF

Vous trouverez sur notre site la liste complète des publications du KOF (analyses, working papers et études du KOF).  
[www.kof.ethz.ch/fr/publications](http://www.kof.ethz.ch/fr/publications) →



## Mentions légales

Editrice	KOF Centre de recherches conjoncturelles de l'EPF de Zurich		
Direction	Prof. Dr. Jan-Egbert Sturm		
Rédaction	Dr. David Iselin		
Layout	Vera Degonda, Nicole Koch		
Images	Shutterstock, Roman Babakin		
Adresse postale	LEE G 116, Leonhardstrasse 21, 8092 Zurich		
Téléphone	+41 44 632 42 39	E-Mail	bulletin@kof.ethz.ch
Téléfax	+41 44 632 12 18	Website	www.kof.ethz.ch

ISSN 1662-4270 | Copyright © EPF Zurich, KOF Centre de recherches conjoncturelles, 2018

Toute publication d'une reproduction (même par extraits) n'est permise qu'avec l'autorisation de l'éditeur et avec mention de la source.

## Service Client

Le bulletin du KOF est un service gratuit qui vous informe chaque mois par courrier électronique sur les derniers développements conjoncturels, sur nos travaux de recherche et sur les principales manifestations.

Inscrivez-vous : [www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/news/kof-bulletin/inscription.ch](http://www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/news/kof-bulletin/inscription.ch) →

Pour consulter les bulletins précédents, rendez-vous dans nos archives :  
[www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/news/kof-bulletin/numeros/archives.ch](http://www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/news/kof-bulletin/numeros/archives.ch) →

Rendez-nous visite sur notre site : [www.kof.ethz.ch/fr](http://www.kof.ethz.ch/fr) →

Vous pouvez vous procurer des séries temporelles issues de notre vaste banque de données via notre service des données :  
[www.kof.ethz.ch/fr/donnes\\_conseils/service-des-donnes.ch](http://www.kof.ethz.ch/fr/donnes_conseils/service-des-donnes.ch) →

Prochaine date de publication : 7 Septembre 2018

# KOF

ETH Zurich  
KOF Centre de recherches conjoncturelles  
LEE G 116  
Leonhardstrasse 21  
8092 Zurich

Téléphone +41 44 632 42 39  
Téléfax +41 44 632 13 52  
[www.kof.ethz.ch](http://www.kof.ethz.ch)  
#KOFETH

